

RESTAURER LA MORPHOLOGIE DE L'YZERON EN CONTEXTE URBAIN AVEC DES CRUES FORTES



Délégation : Lyon

Région/Département : Auvergne-Rhône-Alpes, Rhône

Communes concernées : Sainte-Foy-lès-Lyon,
Tassin la Demi-Lune, Francheville, Oullins

Bassin versant : Yzeron

Type de milieu : Cours d'eau

Interlocuteurs Agence

CI : Patrice Pautrat / **Référent :** Céline Pigeaud

PRESENTATION DU PROJET

MAITRE D'OUVRAGE

SYNDICAT D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DE L'YZERON, DU RATIER ET DU CHARBONNIERES (SAGYRC)

16 avenue Emile Evellier

69290 Grézieu-la-Varenne

Tél : 04.37.22.11.55

PARTENAIRES

Agence de l'eau, Etat, Département du Rhône, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Métropole de Lyon, Communes de Sainte-Foy-lès-Lyon, Tassin la Demi-Lune, Francheville et Oullins

CONTEXTE ET HISTORIQUE

L'Yzeron et ses affluents sont dans leur partie aval des cours d'eau urbains à l'origine de crues violentes et de courte durée, particulièrement dommageables pour les riverains. Dans les années 1980, la recrudescence des inondations affirme la nécessité d'établir une procédure d'action à l'échelle du bassin versant, concrétisée par la signature du contrat de rivière « Yzeron vif » porté par le SAGYRC en 2002. Il comprend un programme de restauration de l'Yzeron et de ses affluents, afin d'assurer la protection des populations face au risque d'inondation, tout en restaurant ces cours d'eau fortement dégradés et artificialisés. Le SAGYRC s'est également engagé dans une labellisation de sa démarche sous forme de PAPI, obtenue fin 2013. En 2013 et 2015 déjà trois sites ont été restaurés, dans le centre bourg de Charbonnières-les bains ($\pm$ 1M€) et dans les secteurs des Célestins et de la Cité Yzeronne à Oullins ($\pm$ 8M€). Les travaux d'aménagement de l'Yzeron et affluents restant à réaliser seront complétés par la création d'une retenue sèche sur l'Yzeron et d'une seconde sur le Charbonnières à l'amont immédiat de leur confluence.

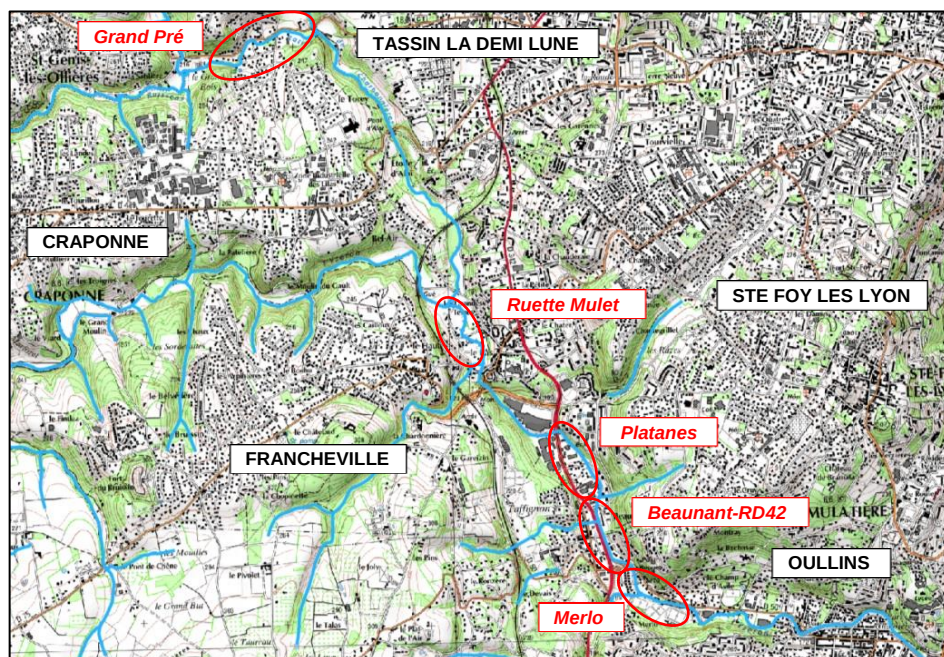
PROBLEMATIQUE ET ENJEUX

Mettre au point un projet de restauration morphologique de l'Yzeron dans un contexte urbanisé, avec des crues fortes et récurrentes qui constituent un risque pour la population.

OBJECTIFS

- **Redonner de l'espace à la rivière** en secteur contraint pour augmenter la capacité hydraulique du lit et moins solliciter les ouvrages de protection tout en redonnant un caractère naturel au lit mineur.
- **Replanter des essences adaptées sur les berges**, et supprimer les espèces invasives afin de restaurer une ripisylve de qualité et stabiliser les berges.
- **Valoriser les abords du cours d'eau** pour permettre à la population de se réappropriier la rivière et ses espaces environnants.

DESCRIPTION DU PROJET



Localisation des secteurs d'intervention

5 secteurs de travaux ont été déterminés :

- Grand Pré : linéaire de 625m sur le Ratier à Tassin la Demi-Lune (objectif Q100)
- Ruelle Mulet : linéaire de 405m sur l'Yzeron à Francheville (objectif Q30)
- Platanes : linéaire de 520m sur l'Yzeron à Sainte Foy-lès-Lyon (objectif Q30)
- Beaunant-RD42 : linéaire de 540m sur l'Yzeron à Sainte Foy-lès-Lyon (objectif Q30)
- Merlo : 480m sur l'Yzeron à Oullins en rive droite et Sainte Foy-lès-Lyon en rive gauche (objectif Q30)

Montant total des travaux : 12 106 273 € HT

LES OPERATIONS

Plan de financement :

- Agence de l'eau : 40 %
- Région : 4 %
- Etat : 31 %
- Métropole de Lyon : 5 %
- Autofinancement : 20 %

- Reprofilage du lit et restauration de son caractère naturel
- Elargissement du lit par recul ou suppression d'ouvrages de protection latéraux
- Revégétalisation et stabilisation des berges par des techniques de génie végétal
- Suppression d'ouvrages transversaux : gué de la Ruelle Mulet, trois seuils infranchissables
- Réaménagement d'ouvrages de franchissements (passerelles)



ZOOM SUR LE PROJET

Détails des aménagements prévus sur le secteur du Merlo qui s'étend sur 480m entre le pont Rouge et le pont du Stade de Merlo dans un secteur résidentiel de type pavillonnaire

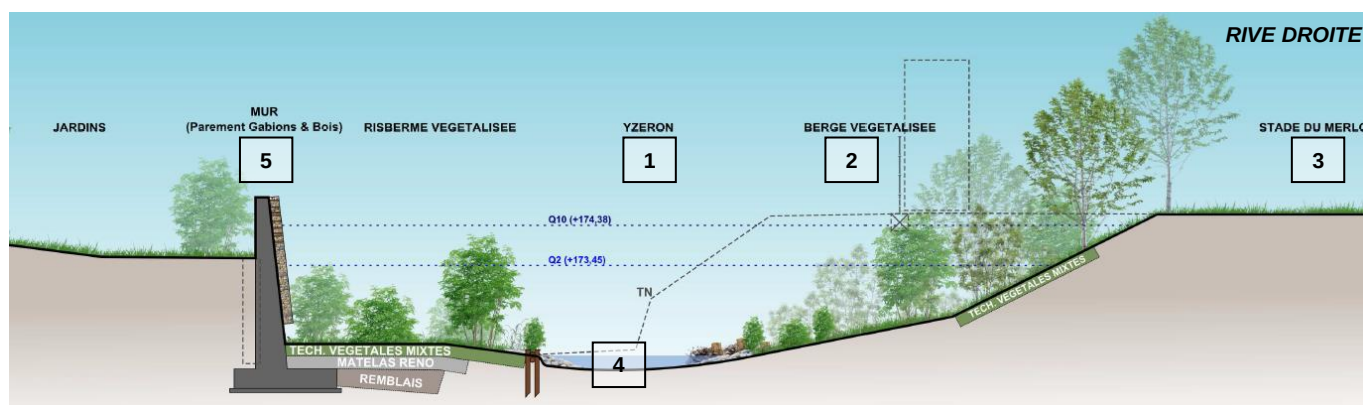
PROBLEMATIQUES

- ➔ Homogénéisation des faciès d'écoulements et des habitats aquatiques
- ➔ Discontinuité écologique via la présence de seuils
- ➔ Débordements importants

CONTRAINTE MAJEURE

- ➔ Prendre en compte les habitations à proximité immédiate du cours d'eau (20 maisons)

SOLUTION ENVISAGEE



1. Elargissement du lit moyen et restauration du caractère naturel du lit mineur
2. Revégétalisation des berges et stabilisation par techniques végétales
3. Mobilisation du stade du Merlo comme champ d'expansion des crues
4. Suppression d'un seuil infranchissable
5. Mur de protection en recul du cours d'eau pour protéger les riverains immédiats

GAIN HYDRAULIQUE ATTENDU

- Protection contre les crues trentennales :
- Mobilisation d'un champ d'expansion des crues (terrain de foot)
 - Augmentation du gabarit hydraulique du lit

GAIN ECOLOGIQUE ATTENDU

- Restauration de la sinuosité, de la diversité granulométrique et d'habitats aquatiques
- Restauration de la continuité écologique